



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU TREIZE SEPTEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

**Affaire n°10-130918 : Budget Annexe des Pompes  
Funèbres / Approbation du Budget Supplémentaire 2018**

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 18


Absent (s) : 08


Procuration (s) : 03

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

  
Maire  
Marc Luc BOYER



L'an deux mille dix-huit le TREIZE SEPTEMBRE à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Laurence FELICIDALI 2<sup>ème</sup> adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Micheline ALAVIN 5<sup>ème</sup> adjointe - Yves PLANTE 6<sup>ème</sup> adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7<sup>ème</sup> adjointe - Jean Benoit ROBERT 8<sup>ème</sup> adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Sabine IGOUE conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1<sup>er</sup> adjoint à Gervile LAN YAN SHUN 3<sup>ème</sup> adjoint - Ghislaine DORO conseillère municipale à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4<sup>ème</sup> adjointe - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20180913-DCM10-130918-  
DE  
Date de télétransmission : 18/09/2018  
Date de réception préfecture : 18/09/2018

**Affaire n° 10-130918 :**  
**Budget Annexe des Pompes Funèbres / Approbation du Budget Supplémentaire 2018**

Le Budget Supplémentaire de l'exercice 2018 du Budget Annexe des Pompes Funèbres s'équilibre, en dépenses et en recettes à 3 138,31 euros.

Il comprend les inscriptions liées au report des résultats des sections d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2017. À ces inscriptions s'ajoutent également des mouvements nouveaux.

Ainsi, le B.S. 2018 se présente synthétiquement de la façon suivante :

**En section d'exploitation :**

En dépenses, les mouvements nouveaux comprennent des ajustements des chapitres 011 et 012 pour un montant total de 3 138,31 €.

En recettes, les mouvements nouveaux correspondent au report du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 pour un montant équivalent de 3 138,31 euros

**En section d'investissement :** Cette section ne comprend aucune inscription budgétaire au budget supplémentaire.

Les inscriptions relatives au Budget Supplémentaire 2018 toutes sections confondues s'équilibrent à 3 138,31 euros portant le total des ouvertures de crédits budgétaires à 5 598,31 €.

**Le tableau de synthèse joint en annexe détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.**

**Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

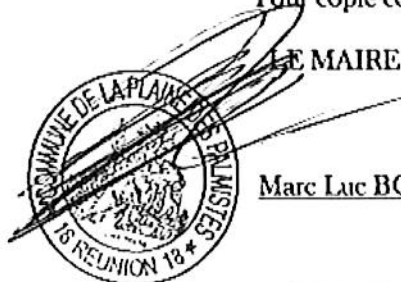
- **VOTE** le projet de budget supplémentaire 2018 présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.
- **AUTORISE** le maire ou en son absence, l'élu délégué à signer tous les documents y afférents

-----  
Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc LUC BOYER



Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180913-DCM10-130918- DE Date de télétransmission : 18/09/2018 Date de réception préfecture : 18/09/2018
---

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018**

**Budget Annexe des Pompes Funèbres**

**Commune de la Plaine des Palmistes**

**EXPLOITATION**

Chapitre	Libellé	BP	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Total	Chapitre	Libellé	BP	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Total
011	Charges a caractère général	100,00	1 638,31		1 738,31	70	Produits services et domaine	1 800,00			1 800,00
012	Dépenses de personnel	800,00	1 500,00		2 300,00	002	Résultat d'exploitation reporté		3 138,31		3 138,31
65	Autres charges de gestion	120,00			120,00	74	Subventions d'exploitation				
66	Frais financiers					042	Operations d'ordre entre sections				
67	Charges exceptionnelles	120,00			120,00						
042	Operations d'ordre entre sections										
023	Virement à la section d'investissement	660,00			660,00						
002	Résultat d'exploitation reporté										
<b>TOTAL</b>		<b>1 800,00</b>	<b>3 138,31</b>		<b>4 938,31</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 800,00</b>	<b>3 138,31</b>		<b>4 938,31</b>

**INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	BP	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Total	Chapitre	Libellé	BP	Propositions nouvelles	Restes à réaliser	Total
13	Subvention d'investissement					10	Dotations, fonds				
16	Emprunts et dettes assimilées					16	Emprunts et dettes assimilées				
						27	Autres immobilisations financières				
						040	Operations d'ordre entre sections				
						021	Virement de la section d'exploitation	660,00			660,00
						001	Résultat d'investissement reporté				
<b>TOTAL</b>		<b>660,00</b>			<b>660,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>660,00</b>			<b>660,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 460,00</b>	<b>3 138,31</b>		<b>5 598,31</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 460,00</b>	<b>3 138,31</b>		<b>5 598,31</b>

Accusé de réception en préfecture  
 974 219740065-2018-13-DM10-130918-  
 Date de télétransmission : 18/09/2018  
 Date de réception en préfecture : 18/09/2018







